



OFFRE D'EMPLOI

Poste : **Ouvrier de voirie avec spécialisation métier**
Service : Travaux publics et hygiène du milieu
Catégorie d'emploi : Poste permanent à temps plein

Sous la responsabilité du contremaître des travaux publics et de l'hygiène du milieu, le titulaire du poste d'ouvrier de voirie avec spécialisation aura à accomplir différentes tâches inhérentes au Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu.

Sommaire de la fonction :

- Conduit et opère les véhicules et la machinerie lourde conformément aux politiques municipales dans le cadre des travaux d'entretien des propriétés, équipements et réseaux de toute nature placée sous la responsabilité de la Municipalité ;
- Assure la réalisation de différents travaux de construction, de réparation et d'entretien sur des équipements, des terrains, des bâtiments et autres travaux relatifs à l'entretien du réseau de voies publiques, de la signalisation routière, des réseaux de distribution et d'évacuation des eaux ainsi que des fossés de drainage, des ponts et des ponceaux ;
- Assure l'entretien préventif des véhicules et équipements utilisés, tient à jour une feuille de route et rapporte toute défectuosité observée à son supérieur ;
- Effectue le transport ou le déplacement d'équipements, de matériaux et participe à leur chargement et leur déchargement ;
- Fournit le support nécessaire à l'accomplissement de certains travaux de nature mécanique ou technique ;
- Accomplit diverses tâches manuelles inhérentes à la tonte de gazon et à l'entretien des fossés, des parcs et espaces verts municipaux ;
- Assure l'ensemble des opérations de déneigement, d'épandage d'abrasifs, de déglacage des routes et des ponceaux sur le territoire de la municipalité, en conformité avec les règles et normes en vigueur et selon un horaire variable ;
- Applique le programme de prévention de santé et sécurité au travail en conformité avec les règles et normes en vigueur selon la loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles et selon les attentes de la CSST ;
- Assure des communications avec certains fournisseurs pour l'achat de pièces ou d'équipements ;
- Fournit le support nécessaire lors de l'application de certaines interventions du Service de protection incendie ;
- Exécute toutes autres tâches connexes, occasionnelles ou ponctuelles, assignées par son supérieur immédiat.

Eau potable :

- Assume l'ensemble des opérations reliées à la production et à l'alimentation en eau potable et au contrôle du procédé, en conformité avec les règles et normes en vigueur émises par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec;
- Voit à l'entretien des locaux, des équipements et au bon fonctionnement des puits, des réservoirs, des systèmes de chloration et de produits chimiques et des réseaux de distribution d'eau potable selon les modalités définies dans les manuels d'entretien et d'exploitation, tient à jour une feuille de route et rapporte toute défectuosité observée à son supérieur;
- Prélève les échantillons, remplit les formulaires demandés selon les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, procède à différentes inspections et informe la direction du résultat de ces activités.

Eaux usées :

- Assume l'ensemble des opérations reliées au traitement des eaux usées et au contrôle du procédé, en conformité avec les règles et normes en vigueur émises par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;



- Voit à l'entretien des locaux, des équipements et au bon fonctionnement des équipements de l'usine de traitement des eaux usées des étangs aérés, des stations de pompage et du réseau d'égout selon les modalités définies dans les manuels d'entretien et d'exploitation, tient à jour une feuille de route et rapporte toute défectuosité observée à son supérieur;
- Prélève les échantillons, remplit les formulaires demandés (SOMAE) selon les exigences du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, procède à différentes inspections et informe la direction du résultat de ces activités.

Exigences :

- Minimum de trois années d'expérience pertinentes à l'emploi ;
- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) et/ou une attestation d'études collégiales (AEC) en assainissement des eaux ou être détenteur d'un certificat de qualification d'opérateur en eau potable P4A, P6A et P6B;
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide;
- Posséder un permis de conduire classe 3 valide ou un permis classe 3 temporaire ;
- Excellente capacité physique ;
- Avoir du dynamisme, le sens des responsabilités, de la motivation, être autonome, débrouillard, grande capacité de travailler en équipe ;
- Avoir une grande disponibilité

Conditions d'emploi :

Les conditions de travail et de rémunération seront établies en fonction de l'expérience, de la qualification du candidat retenu ainsi que des salaires et classification prévus selon la convention collective.

La semaine de travail régulière est de 40 heures, soit du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 00, et nécessite à l'occasion une disponibilité en soirée, la nuit et la fin de semaine.

Traitement selon l'échelle en vigueur pour 2017 entre 21,64\$ et 26,53\$ à taux horaire

Commentaires :

Date d'entrée en fonction prévue : dès que possible

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae ainsi qu'une copie du diplôme ou des documents demandés avant 16 h 30 le 4 août 2017 par courriel à l'adresse : lkennedy@villestoneham.com ou par courrier :

Madame Lisa Kennedy, directrice générale et secrétaire-trésorière
Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury
Concours « Ouvrier de voirie »
325, chemin du Hibou
Stoneham-et-Tewkesbury, Québec G3C 1R8

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La forme masculine est employée dans le but d'alléger le texte.